

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20153 - 78ÈME ANNÉE

Le coronavirus responsable d'un décès par jour dans un hôpital

Coronavirus à La Réunion : Paris ne donne pas de perspective de sortie de la crise sanitaire



Paris a décidé d'un allègement quasi-général des mesures sanitaires destinées à limiter la circulation du coronavirus. Pourtant, le taux de positivité aux tests à La Réunion reste supérieur à 20 %, et un décès par jour en moyenne à l'hôpital sont à déplorer. La politique sanitaire menée depuis Paris a permis l'importation d'une pandémie à La Réunion, et ne donne pas de perspective de sortie de crise sanitaire. Cet échec plaide pour qu'il appartienne aux Réunionnais d'être responsables de la politique de santé, car ils sauront sans doute faire mieux que Paris pour La Réunion.

Début mai, La Réunion comptait près de 11000 nouveaux cas de coronavirus par semaine, pour près de 40.000 tests effectués. Hier, la préfecture et l'ARS ont annoncé 3252 nouveaux cas hebdomadaires, pour 18700 tests. C'est la tendance observée depuis le début du mois : la diminution du nombre de nouveaux cas suit la baisse du nombre de tests de dépistage effectués.

Une valeur plus intéressante est celle de la positivité

aux tests : 36,4 % début mai, contre 22,5 % du 14 au 20 mai. C'est une diminution d'un tiers, bien moins importante que la division par 4 du nombre de nouveaux cas hebdomadaires répertoriés.

Pendant ce temps, le nombre de décès ne diminue pas : en moyenne, une personne meurt chaque jour de la COVID-19 dans un hôpital à La Réunion, car aucun mort n'est officiellement à dénombrer dans un EHPAD ou à domicile dans notre île depuis plus de deux ans. L'épidémie est donc loin d'être terminée à La Réunion, où circule un coronavirus qui peut tuer.

« Continuons à respecter les gestes barrières »

La campagne électorale de la présidentielle s'est accompagnée d'un allègement des mesures, accentué par celle des législatives. Désormais, le masque n'est même plus obligatoire dans les transports à La

Réunion. Malgré tout, la préfecture continue de mettre la population en garde afin de l'inciter à continuer à adopter des comportements qui ne sont plus obligatoires : « Protégeons les plus fragiles, continuons à respecter les gestes barrières ». Voici des détails de ce message :

« Bien que la situation s'améliore sensiblement, la circulation du virus est toujours active à La Réunion. Si l'ensemble de la population est susceptible de contracter la Covid-19, certaines personnes sont plus à risque de développer une forme grave :

- les personnes âgées
- les personnes malades avec comorbidités (obésité (IMC >30), broncho-pneumopathie chronique obstructive et insuffisance respiratoire, hypertension artérielle compliquée, insuffisance cardiaque, diabète, insuffisance rénale chronique, patients dialysés...)
- les personnes immunodéprimées.

Aussi, les autorités sanitaires recommandent à ces personnes vulnérables face à la Covid-19 ainsi qu'à leurs proches de :

- appliquer les gestes barrières : aération régulière des pièces, lavage des mains, utilisation de gel hydroalcoolique, salutation sans se serrer la main/sans embrassades, utilisation d'un mouchoir à usage unique et isolement chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif,
- porter un masque lorsqu'il est obligatoire (hôpitaux, EHPAD, USLD...) ou recommandé (lieux clos, lieux à forte fréquentation quand les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées) »

La Préfecture et l'ARS insistent également sur l'importance pour ces personnes de se faire vacciner contre la COVID-19.

Surmortalité 7 fois plus importante qu'en France

Le coronavirus continue donc de circuler à La Réunion, il tue en moyenne une personne par jour à l'hôpital, et de plus, il s'avère qu'une nouvelle souche a été repérée, importée par un passager en provenance des Seychelles. Compte tenu de la fin très récente des motifs impérieux pour permettre à

tout le monde de voyager sans contrainte comme les personnes vaccinées, il s'avère que le passager qui a importé une nouvelle souche de coronavirus à La Réunion devait être très probablement vacciné. Le bilan à La Réunion fait état de près de 800 morts et plus de 400 000 contaminations. Par rapport à sa population, La Réunion est à la traîne dans sa région. Notre île bénéficie pourtant de transferts publics lui permettant d'afficher un système de santé aux normes de la France, un des pays les plus riches du monde.

Comment alors expliquer qu'au cours des trois premiers mois de l'année, La Réunion a connu une surmortalité de 42 % par rapport à 2019, alors que ce chiffre est de 6 % pour la moyenne des régions en France, soit 7 fois moins. C'est l'état de la crise sanitaire à La Réunion après deux années de gestion par Paris.

Responsabilité

Ce bilan est le résultat de décisions et de moyens mis en œuvre. Les chiffres indiquent un échec. Quel pays de notre région a-t-il eu la moitié de sa population contaminée ? Dans quel pays d'Afrique australe atteint-on près d'un décès pour mille habitants en raison de la COVID-19 ?

Les données de La Réunion se rapprochent de celles relevées en Europe occidentale et aux Etats-Unis. Force est de constater que ce sont les méthodes utilisées dans ces pays qui ont donné ce résultat à La Réunion. D'autres pays ont utilisé d'autres moyens, avec des résultats plus satisfaisant qu'à La Réunion. Ce bilan plaide pour une prise en main par les Réunionnais de leur politique de santé. Ainsi, ils pourraient décider d'accorder plus de moyens humains et financiers aux hôpitaux afin de mieux soigner. Ils pourraient également fixer d'autres règles pour l'entrée sur le territoire, afin d'empêcher l'arrivée de nouveaux cas importés. Des dispositions différentes de Paris ont bien été prises par des collectivités qui font partie de la République. Ainsi, la quarantaine en Kanaky Nouvelle-Calédonie a sans doute sauvé de nombreuses vies.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Journée femme à Africités : Améliorer les droits des femmes jusqu'à ce que nous atteignons l'égalité des genres

Le droit des femmes à la propriété de la terre au centre des débats

Les femmes étaient à l'honneur lors de la journée femme à Africités la semaine dernière au Kenya. Améliorer les droits des femmes jusqu'à ce que l'égalité des genres soit atteinte, est l'une des principales ambitions de CGLU Afrique.

Au cours de la session de débats organisée par le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA), les participants ont convenu qu'assurer la propriété foncière aux femmes à travers le continent est l'un des moyens d'atteindre cet objectif. Il s'agit d'un facteur essentiel pour l'autonomisation sociale et économique des femmes africaines, qu'elles vivent en milieu urbain ou rural. Le rôle des femmes en tant qu'actrices du développement économique et durable des territoires doit être confirmé. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la campagne du REFELA, pour « L'autonomisation économique des femmes ».

« L'agriculture est le secteur le plus important dans la plupart de nos économies, contribuant à plus de 20 % du PIB, et elle dépend fortement des femmes pour le travail, le commerce et la transformation des produits agricoles. Par conséquent, si vous voulez vraiment émanciper les femmes et être inclusif dans

le développement, il est important d'aborder le droit fondamental à la terre pour les femmes. Lorsque les femmes savent qu'elles possèdent la terre, elles peuvent prendre des décisions ayant un impact à long terme sur celle-ci. L'un des moyens d'y parvenir est de veiller à l'harmonisation des lois, telles que les lois traditionnelles, les lois sur le mariage, les lois foncières et les constitutions, afin d'éviter tout conflit et de faire en sorte que les constitutions garantissent les droits fonciers des femmes », a déclaré Joan Kagwanja, responsable de l'initiative sur la politique foncière de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

A l'occasion de la journée femme, le REFELA a présenté " la Charte des autorités locales pour l'égalité des genres en Afrique. » qui se veut un instrument politique en faveur du renforcement des droits des femmes au niveau des gouvernements sous-nationaux et locaux en Afrique. Cette Charte engage les territoires à lutter contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes afin de garantir leur inclusion dans les programmes de développement des villes et territoires d'Afrique. Cette réponse des collectivités territoriales africaines mérite d'être considérée au-delà de la simple adhésion.

George Mwanza, maire de Chipata en Zambie

Africités : les jeunes ne doivent pas hésiter à se proposer comme dirigeants

La jeunesse africaine, dans sa grande diversité, est sous-représentée dans le processus décisionnel. La première Journée jeunes d'Africités a abordé la manière d'améliorer l'implication de la jeunesse africaine pour qu'elle joue un rôle décisif dans la gouvernance locale ainsi qu'au niveau national.

« Nous galvanisons l'énergie des jeunes leaders élus d'Afrique pour faire face à ces questions de politiques qui ne sont pas propices au développement des jeunes. Les jeunes ne doivent pas hésiter à se proposer comme leaders. Les jeunes d'Afrique ne doivent pas se dégonfler pour emprunter la voie difficile de la

lutte et s'assurer que leurs voix sont entendues, car les vrais décideurs ne sont pas seulement des auditeurs et des bénéficiaires des programmes et des déclarations des jeunes. Regardez, à l'âge de 27 ans, j'ai été capable de passer par la voie difficile d'une élection, en battant des personnes âgées et riches qui sont généralement cupides et n'ont aucune vision pour transformer les vies et nous donner l'Afrique que nous voulons voir et c'est pourquoi je demande à tous les jeunes de ne pas avoir peur parce que c'est leur continent et ils sont à blâmer s'ils ne portent pas le manteau du leadership », a déclaré George Mwanza, maire de Chipata en Zambie.

Oté

Député rényoné, député pou la Rényon, député pou défande La Rényon ?

Mézami so matin mwin té apré ékoute radyo kan toudinkou in madam la téléphoné pou dir in n'afèr mi pans lé inportan. Kossa èl la di kan lo radio la demande aèl kossa i ansèrv bande député La Rényon ? Néna 7, i fo pa ni obliye,

Alor kossa i ansèrv so sète pèrsone-la ?

Son répons lété sinp : an promyé défande La Rényon ! Mète azot dakor lo bande 7 pou défande La Rényon épi bann rényoné... Biensir sa la pa in répons i pé trouv dann la konstitisyon La Frans. Normalman bande député élu issi, i doi – konm toute lé zot député – vote épi diskite bann loi la Républik.

Mé si ni di sa, ni mète anou dann kontradiksyon : Nou lé rényoné, noute problèm lé spésifik in péi lé dann loséan indien é noute problèm lé pa san pour san sète La Frans – légzagone si zot i vé. Noute kontradiksyon i fé ké nou-an touléka bonpé rante nou-i pans lintéré loutremèr donk lintéré La Rényon lé pa défandu konm k'i fo.

Pou rézoude lo kontradiksyon mi anparl néna lo bann loi la désantralizasion épi la dékonsantrasion. Mé noute toute i san bien bann loi-la i sufi pa pou done anou lo pouvoir pou fé avans noute péi suivan sak ni pans dann fon noute kèr. Arzoute èk sa la plipar bande gouvèrnman lé souvan défoi bonpé jakobin é zot éspri lé santralizé é pa désantralizé. – souvan défoi zot lé jakobin in poin sé tou.

Même bande député i dovien jakobin : inn foi ankostardé, kravaté, anbarké dan l'avion zot koté rényoné i éfass in pé, é zot koté jakobin nouvo i pran lo dessu... Sak lo madam dann radio i di sé in réaksion konte sak mi sorte di. Pou noute par, nou PCR ni pans i fo ranfors la désantralizassion, fé baskile ali dann lotonomi pou nou défann noute zintéré konm k'i fo, avèk la fors inloi konstitisyonèl i pé done anou.

Pou nou rovnir dsi sak mwin la ékrire an-o la : in bon solidarité rante bande député La Rényon épi bann zèlu noute péi an zénéra-arczouté avèk sa toute bann fors vivl, sa lé bien néssèssèr. Mé dsu kèl baze ? Lo pli pti komin dénominatèr ? Sa i risk pa sifir pou nou san in bon ranforsman noute santiman épi noute konsyans rényoné.

Justin